

Zoophilie - Une jument victime de sévices sexuels

Sèverine Pardini, le samedi 10 novembre 2007 à 05:00

Cliquez pour agrandir



Un individu soupçonné d'agressions scabreuses sur des chevaux doit comparaître le 31 décembre prochain devant le tribunal correctionnel d'Aix. En attendant, il court en liberté... au grand dam d'un des propriétaires. Il est vraiment très en colère, monsieur le maire de Grans, cette toute petite commune près de Salon-de-Provence, dans les Bouches-du-Rhône. Et il vient d'ailleurs même de le faire savoir dans un très officiel courrier adressé récemment au Président de la République. « J'en conviens, dit ce maire provençal, Yves Vidal, c'est un coup de gueule. Mais je m'étonne que cet homme, un étranger en situation irrégulière qui est venu à deux reprises faire du mal à mes chevaux, soit encore en liberté. »

Des faits scabreux

Un soir de février dernier, Yves Vidal s'était rendu compte, grâce aux caméras de vidéosurveillance installées dans ses écuries, qu'un homme s'était introduit dans les boxes de ses juments et avait imposé à l'une d'elles des sévices sexuels. L' élu, radical de gauche, évoque des faits particulièrement scabreux. L'agression avait même été confirmée par un examen vétérinaire qui avait relevé des contusions.

Selon toute vraisemblance, l'individu avait également réitéré son forfait à l'hippodrome de Salon-de-Provence. « J'avais prévenu la gendarmerie de Grans et je restais sur mes gardes », dit Yves Vidal, aujourd'hui particulièrement remonté.

Viol de jument

Mais, un soir de la fin octobre, il repère sur un de ses écrans de contrôle le même homme qui entre dans ses écuries puis dans le box d'une jument. « Je l'ai trouvé en train de s'en prendre à ma jument, j'ai tiré en l'air avec un fusil pour le faire fuir, et les gendarmes sont arrivés et l'ont interpellé », raconte le maire. Présenté au parquet d'Aix-en-Provence, l'individu, un ressortissant tunisien âgé d'une cinquantaine d'années et en situation irrégulière sur le territoire français, sera jugé le 31 décembre prochain devant le tribunal correctionnel d'Aix pour violation de domicile, sévices de nature sexuelle sur animaux domestiques et enfin entrée ou séjour irrégulier sur le territoire français. « C'est inadmissible qu'on l'ait laissé dehors avant le procès », s'insurge le maire. L' élu poursuit : « On ne sait même pas où le trouver pour lui envoyer son courrier, il paraît qu'il vit chez un ami, mais on n'en sait rien. Qui sait ce dont est capable un individu qui a commis des faits aussi scabreux ? » Ce choix d'écrire à Nicolas Sarkozy, Yves Vidal le présente avant tout comme une façon de protéger la société d'un individu aussi dangereux. « Qui sait jusqu'où il ira ? » demande-t-il.

Edition France Soir du samedi 10 novembre 2007 n°19641 page 11